Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20260713-D2026089SCA-DE

Département du Finistère

République Française

DEL 2026/089

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt six
Le Mercredi 08 juillet à 18H00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Guy FAOUCHER, MAIRE DE SCAËR.

Étaient présents 26 conseillers sur 29 :

Guy FAOUCHER, Isabelle TANGUY, Pierre-Yves LE FER, Valérie GRÉGOIRE-EVENNOU, Cédric GOUIFFÈS, Marlène LEFEVRE, Benoît GUEGAN, Jean-Pierre GUILLOU, Pierre-Olivier MOY, Brigitte SELLIN-FAOUCHER, Nadia BELKALEM, Sylvie TROUBOUL, Stéphane ALLOT, Vincent HUET, Gaëlle REFFO, Ségolène ERDMANN, Arnaud LE GOFF, Marianne VOISIN, Fabrice MALHERE, Sandrine LIZANT-MALHERE, Frédéric MICHEL, Barbara STEMPF, Olivier TRAOUEN, Marine SÉNÉCHAL, Jeanine DANIEL, Dominique LE CROM.

ABSENTS EXCUSÉS : Gaëtan COSQUER, Marion VERNET, Pascal PÉREZ, qui ont donné procuration à Benoît GUEGAN, Isabelle TANGUY, Vincent HUET.

Madame Marianne VOISIN a été élue secrétaire.

DEL 08.07.2026 / 2026/089 : TARIFICATION RESTAURATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE 2026 2027

RAPPORTEUR M. Le Maire,

M. Le Maire informe l'assemblée délibérante que les tarifs 2026-2027 restent inchangés par rapport à l'année scolaire 2025-2026.

VU l'avis favorable de la commission « Finances et Ressources » en date du 26 juin 2026

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20260713-D2026089SCA-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE,

Article n°1 :
D'APPROUVER les tarifs suivants pour l'année scolaire 2026/2027

Tarifs de la Rentrée scolaire 2026/2027 :

TARIFS				
RESTAURANT MUNICIPAL				
REPAS				
	Montant 2023-2024	Montant 2024 - 2025	Montant 2025 - 2026	Montant 2026 - 2027
- Agents communaux + agents CCAS	5.10 €	5.40 €	5.51 €	5.51 €
- Autres agents publics	8.50 €	9.00 €	9.18 €	9.18 €
- stagiaires ou personnel insertion	1.00 €	1.10 €	1.12 €	1.12 €
- Extérieurs à la collectivité	8.50 €	9.00 €	9.18 €	9.18 €
ELEVES DES ECOLES - REPAS MIDI + REPAS SOIR (SORTIES SCOLAIRES)				
	QF 0 à 1 680 : 1,00 € QF Sup 1681 à 1 900 : 2,50 € QF Sup à 1901 : 3,00 €	QF 0 à 1 680 : 1,00 € QF Sup 1681 à 1 900 : 2.65 € QF Sup à 1901 : 3.20 €	QF 0 à 1 000 : 1,00 €	QF 0 à 1 000 : 1,00 €
			QF 1 001 à 1 250 : 2,60 €	QF 1 001 à 1 250 : 2,60 €
			QF 1 251 à 1 500 : 3,20 €	QF 1 251 à 1 500 : 3,20 €
			QF 1 501 à 1 680 : 3,80 €	QF 1 501 à 1 680 : 3,80 €
			QF 1 681 à 1 900 : 4,20 €	QF 1 681 à 1 900 : 4,20 €
			QF sup à 1 901 : 4,50 €	QF sup à 1 901 : 4,50 €
SORTIES SCOLAIRES				
Petit déjeuner	-	-	-	2.50 €
Goûter	1.00 €	1.10 €	1.12 €	1.14 €
SEJOURS ADOS				
Forfait journée (Petit déjeuner + repas midi + repas goûter + repas soir)	15.00 €	15.90 €	16.22 €	16.22 €
Petit déjeuner	2.50 €	2.65 €	2.70 €	2.70 €
Repas midi ou Repas soir	7.40 €	7.80 €	7.96 €	7.96 €
Goûter	1.00 €	1.10 €	1.12 €	1.12 €
GARDERIE - PERISCOLAIRE				
Matin (gratuit après l'arrivée du car à 08H20)	0.50 €	0.50 €	0.50 €	0.50 €
Soir	1.35 €	1.40 €	1.40 €	1.40 €
Pénalité de retard après l'heure de fermeture du service (facturé au 1/4 d'heure)	5.00 €	5.00 €	5.00 €	5.00 €

Article n°2 :
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
Marianne VOISIN,
La secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Guy FAOUCHER,
Le MAIRE DE SCAËR